

ni l'intégrité, ni la dignité de sa conscience de chrétien. Et si certaines questions dont il doit entretenir ses lecteurs touchent à la fois aux intérêts de l'Église et de l'État, il ne doit jamais se départir de la ligne de conduite que les Souverains Pontifes ont souvent rappelée à ceux qui se mêlent de la chose publique : il faut qu'il emploie toute son ardeur et tout son talent à sauvegarder les droits imprescriptibles de Dieu, bien persuadé qu'un catholique ne sert jamais mieux son pays que lorsqu'il assure les victoires de l'Église. Avec combien plus de raisons, un journaliste doit-il se faire l'auxiliaire respectueux de l'autorité religieuse, s'il traite de questions qui concernent spécialement la foi ou la vie catholiques.

* * *

Il arrive malheureusement, non seulement dans les pays d'Europe plus travaillés que le nôtre par la pensée indépendante et impie, mais même dans notre chère province de Québec, que des journalistes, qui se disent catholiques, oublient ces graves devoirs de leur état. Il arrive qu'une certaine presse, prétendue catholique, cesse d'être l'auxiliaire précieux de l'autorité épiscopale quand il s'agit de procurer le bien des âmes, ou de défendre les œuvres de l'Église ; et il est regrettable que certains journalistes paraissent plutôt s'appliquer à entraver l'action des évêques, ou à circonscrire injustement et ruiner l'influence de leurs prêtres. Ils oublient, à l'occasion, que dans l'Église de Dieu c'est au Pape et aux évêques qu'appartient l'autorité ; ils préjugent l'esprit de leurs lecteurs contre les directions ecclésiastiques, et il en résulte qu'ils font une besogne néfaste. Léon XIII signalait justement pour les flétrir ces tristes écarts de la presse, quand il écrivait, au sujet des journaux catholiques, cette phrase trop juste : "Si l'action de la presse devait aboutir à rendre plus difficile aux évêques l'accomplissement de leur mission, s'il en résultait un affaiblissement du respect et de l'obéissance qui leur sont dus, si l'ordre hiérarchique établi dans l'Église de Dieu en était atteint et troublé, les inférieurs s'arrogeant le droit de juger la doctrine et la conduite de leurs vrais pasteurs, l'œuvre de ces journalistes ne serait pas seulement stérile pour le